



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

Une séance extraordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu le 15 juin 2020 à 19h30 en vidéoconférence à huis clos dû à la pandémie COVID-19 tel que le permet le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation. L'enregistrement de la séance est disponible sur le site web de la municipalité tel que demandé via l'arrêté ministériel #2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Robert
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Pierre Picotte
- Monsieur Jean-Pierre Frappier
- Monsieur Alexis Charbonneau
- Madame Mélanie Lacoursière

Madame Sylvie Clément, secrétaire-trésorière-adjointe était présente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Sujets à l'ordre du jour :

- Ressources humaines
 - ° Dossier de l'employée # 62-9006 – mesures disciplinaires
- Contrat de location temporaire – Complexe sportif Aurèle-Plante
 - ° Autorisation pour la signature du contrat de location

Rés. 127-06-2020

RESSOURCES HUMAINES
MESURES DISCIPLINAIRES – SUSPENSION

Considérant qu'une enquête a été initiée par la municipalité, mettant en cause notamment les agissements de la salariée portant le numéro de dossier # 62-9006, survenus le ou vers le 29 mai 2020;

Considérant la preuve recueillie en lien avec l'événement;

Considérant le rapport verbal de la directrice générale, accompagné de ses recommandations ;

Considérant que par ses agissements et son comportement ainsi que son attitude, la salariée portant le numéro de dossier # 62-9006 mérite une sanction disciplinaire;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau,
Appuyé par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- que le préambule de la résolution en fait partie intégrante et ne peut être dissocié;
- que la municipalité entérine les recommandations de la directrice-générale;
- que le salarié (portant le numéro de dossier # 62-9006) en date des présentes, soit suspendu sans solde pour une durée de 10 jours travaillés;
- que la municipalité autorise la directrice générale à signer toute documentation complémentaire et pertinente à ce dossier.



N° de résolution
ou annotation

Rés. 128-06-2020

**CONTRAT DE LOCATION TEMPORAIRE – COMPLEXE SPORTIF
AURÈLE-PLANTE (TOURNAGE D'UN FILM)**

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert,
Appuyée par madame Mélanie Lacoursière,
Et unanimement résolu :

- que le maire et/ou le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer un contrat de location/protocole d'entente avec la compagnie de production « *Wematin production Inc.* » concernant la location du complexe sportif Aurèle-Plante ainsi qu'une portion de terrain adjacent selon les tarifs prévus à la résolution # 49-02-2020.

Rés. 129-06-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que
l'assemblée soit levée.

Maire

Secrétaire-Trésorière adjointe

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

